



Boycott,

Désinvestissements,

Sanctions

**Notre réponse à l'occupation,
à la colonisation
et à l'apartheid israéliens**

Nous soutenir - Nous contacter

Devenez donateur pour aider la Campagne à vivre et se développer.
Envoyez vos chèques à l'ordre de CCIPPP / Campagne BDS France.
Pour participer à nos actions, apporter vos compétences, contactez-nous à :
campagnebdsfrance@yahoo.fr
WWW.BDSFRANCE.ORG

CAMPAGNE BDS FRANCE

**Qu'est-ce que
la campagne BDS?**

Page 2

**Qu'est-ce que
«l'Apartheid israélien»?**

Page 3

**Comment agir
efficacement?**

Questions - Réponses

Page 4



Qu'est-ce que la campagne BDS ?

L'appel de la société civile palestinienne

La société civile palestinienne a lancé en 2005 un appel au Boycott, aux Désinvestissements et aux Sanctions contre Israël jusqu'à la fin de l'occupation et de la colonisation, au démantèlement du Mur, à la levée du blocus de Gaza, à l'égalité absolue des droits des Palestiniens d'Israël et au respect et à la mise en œuvre du droit au retour des réfugiés palestiniens, conformément au droit international.

Cet appel, connu sous le nom de campagne « BDS », réunit plus de 170 organisations palestiniennes regroupant les 3 composantes de la société civile : les Palestiniens sous occupation, les Palestiniens citoyens d'Israël et les réfugiés palestiniens.

Cette campagne est, à l'image de celle du boycott de l'Afrique du Sud des années 1980, une action non violente citoyenne proposée par les Palestiniens pour lancer un courant d'opinion internationale en faveur du respect des droits des Palestiniens. Elle n'est pas destinée à discriminer une population, mais à exercer une pression, en premier lieu sur nos propres gouvernements, pour qu'ils appliquent de légitimes sanctions, ainsi que sur l'Etat d'Israël, pour imposer la seule issue pour cette région : l'application du droit international.

La campagne dans le monde et aujourd'hui en France

L'appel de 2005 a reçu un écho grandissant dans le monde. Ainsi, des entreprises occidentales comme Caterpillar (qui fabrique les bulldozers qui détruisent les maisons palestiniennes) ont été visées, au même titre que des entreprises israéliennes telles qu'Agrexco (marques Carmel ou Jaffa). Le gouvernement norvégien a retiré ses capitaux de plusieurs sociétés israéliennes qui investissent dans les territoires illégalement occupés. La Bolivie et le Vénézuéla ont rompu leurs relations diplomatiques avec Israël. Des artistes comme Ken Loach, Jean-Luc Godard ou Meg Ryan, des musiciens comme Elvis Costello, les Pixies ou Vanessa Paradis ont publiquement refusé de participer à des festivals en Israël. Enfin, de nombreux professeurs et syndicats d'enseignants de par le monde ont également appelé publiquement à rompre les accords avec les institutions universitaires israéliennes. En Israël, ce mouvement est encouragé par le courant « *Boycott from within* », et il a été récemment rejoint par 150 universitaires, écrivains, artistes et acteurs israéliens refusant de se produire dans les colonies illégalement occupées.

En France, le mouvement a réellement commencé à décoller après les grandes manifestations, suite aux massacres de l'armée israélienne à Gaza, en janvier 2009. Il regroupe à présent de nombreuses associations et des individus d'origines et de sensibilités diverses, qui se sont réunis pour coordonner les actions de la campagne BDS France selon des principes communs.

Cette campagne se décline sous plusieurs

formes qui ne cessent de se diversifier :

- La campagne BDS de la Coalition contre Agrexco a contribué à la déconfiture d'Agrexco, qui commercialisait 70% des fruits et légumes venant des colonies.

Maintenant la campagne se porte contre *Mehadrin*, devenu 1er exportateur agroalimentaire israélien, lui aussi présent dans les colonies : Pas de *Mehadrin* dans nos supermarchés, pas de *Mehadrin* à Sète, à Gènes et à Naples, *Mehadrin* hors d'Europe !

- Des directions locales de la parfumerie *Séphora*, qui commercialise les cosmétiques *Ahava* produits dans les colonies, retirent ces produits de leur étalage.

- Idem concernant le gazéificateur d'eau *Sodastream*, également fabriqué dans une colonie !

- La société française *Veolia*, qui participe à l'exploitation d'un tramway reliant Jérusalem aux colonies, connaît des difficultés financières : pertes de marchés.

- La banque franco-belge *Dexia*, qui participe au financement des colonies, en a retiré une partie de ses capitaux.

De plus, une campagne BDS internationale se développe contre le KKL-FNJ, qui promeut, en Israël et dans les colonies, une politique discriminatoire basée sur des critères ethnico-religieux.

Tous ces succès nous encouragent à continuer résolument dans cette voie.

Qu'est-ce que l'apartheid israélien ?

On dénonce parfois l'illégalité et la violence de l'occupation israélienne en Palestine. On oublie souvent d'en dénoncer le caractère raciste qui la rapproche par de nombreux points de l'occupation des Blancs en Afrique du Sud, à commencer par son origine coloniale. On peut également parler d'un «Apartheid israélien» : d'après la définition de l'ONU, c'est «un système de ségrégation et de discrimination raciale institutionnalisées, dans le but d'établir et de maintenir la domination d'un groupe racial sur un autre, et de l'opprimer systématiquement » (résolution 3068 que seule une poignée de pays dont la France, Israël et les Etats-Unis, a refusé de ratifier). Le racisme de l'Etat israélien résulte de l'idéologie sioniste dont l'objectif est d'assurer la suprématie juive en Palestine.

En Israël

Sur le territoire israélien actuel, un million et demi de Palestiniens (20% de la population) vivent comme des citoyens de deuxième classe où ils subissent des discriminations. Ils sont défavorisés en ce qui concerne la législation de la nationalité et du mariage, le droit syndical, l'accès aux métiers, à la santé, à la culture, à l'éducation, l'accès à la terre, aux logements et aux avantages sociaux. Afin d'annexer le Golan syrien en 1967, 95 % de sa population en a été expulsée. Plus d'une centaine de villages Palestiniens d'Israël ne sont pas reconnus et, par conséquent, ne reçoivent aucun service. Les Palestiniens citoyens d'Israël ne peuvent pas, selon la loi israélienne, posséder des propriétés sur 93 % du territoire qui est exclusivement réservé aux Juifs d'Israël ou d'ailleurs.

A Gaza

Un million et demi de Palestiniens de la bande de Gaza vivent un cas extrême d'oppression systématique: blocus total depuis 2007, privation des produits de première nécessité, bombardements fréquents violents (plus de 1400 morts en un mois en janvier 2009). Israël n'a pas hésité à tuer des militants pacifiques venus par la mer pour briser le blocus.

Dans le monde entier

Près de six millions de Palestiniens vivent aujourd'hui en exil et sont discriminés parce qu'ils n'ont pas le droit au retour dans leur pays. A différents degrés, ce sont donc bien tous les Palestiniens (11 millions de personnes, dont la moitié a le statut de Réfugié) qui vivent une ségrégation quotidienne.

En Cisjordanie

Dans les territoires occupés depuis 1967, plus de 18000 maisons palestiniennes ont été détruites pour permettre aux colonies israéliennes de s'étendre. Plus d'un million d'oliviers et autres arbres fruitiers ont été arrachés. C'est l'armée israélienne qui contrôle l'eau de Cisjordanie, en confisque plus de 80 % et revend le reste 4 fois son prix aux Palestiniens.

Aucune loi ne régit le travail des Palestiniens en Cisjordanie : ni salaire minimum, ni âge minimum, ni maxima horaires. Les Palestiniens vivent sous l'arbitraire de la juridiction militaire qui peut les mettre en prison sans inculpation, leur faire subir des punitions collectives, des confiscations de terres, des couvre-feux de plusieurs jours, des assassinats ciblés ou des bombardements. Environ 10.000 Palestiniens croupissent aujourd'hui dans les prisons israéliennes, dans lesquelles de nombreux cas de torture sont dénoncés.

La Cisjordanie est divisée en dizaines de «bantoustans » isolés entre lesquels il n'est pas possible de circuler sans autorisation israélienne, délivrée arbitrairement dans l'un de ses 600 «Check Points». Les Palestiniens ne peuvent emprunter les autoroutes reliant les colonies, ni utiliser l'aéroport international de Tel Aviv. Le Mur de séparation empêche physiquement des dizaines de milliers de Palestiniens d'aller voir leurs familles, d'accéder à leurs lieux de travail, écoles, universités ou hôpitaux.



Comment agir efficacement ?

Boycott économique

Il consiste en premier lieu à ne pas acheter ni consommer les produits manufacturés en Israël ou provenant des services de l'économie israélienne, et à convaincre ses amis de faire de même. En second lieu, à mener des actions d'information auprès des entreprises et comités d'entreprises français sur les produits israéliens et les raisons de cesser leur distribution. Enfin, à mener des campagnes d'information et de sensibilisation du public sur les raisons du boycott et sur les entreprises françaises qui participent à l'occupation et à la colonisation israéliennes.

Boycott universitaire, culturel et sportif

Les universités israéliennes collaborent, activement ou passivement, avec l'oppression israélienne, son armée, son idéologie, ses pratiques discriminatoires etc. De même, une oeuvre d'art ou un événement sportif, financé ou promu par des institutions officielles israéliennes, par le gouvernement israélien ou par une organisation sioniste, prend un sens politique et soutient, directement ou indirectement, l'Etat d'Israël.

Les artistes palestiniens n'ont guère, quant à eux, le luxe de pouvoir faire de «simples oeuvres d'art».

Les universitaires (enseignants, chercheurs, étudiants..), artistes et sportifs palestiniens appellent leurs collègues à boycotter les institutions académiques israéliennes (conférences, agences d'évaluation, revues scientifiques...), à ne pas participer à des événements culturels (festivals ou expositions) ou sportifs israéliens et à s'opposer à leur financement par des fonds publics (nos impôts).

Il est également indispensable d'inciter les institutions internationales à ne pas financer des institutions scientifiques, culturelles ou sportives israéliennes et à soutenir directement des institutions palestiniennes.

Questions-Réponses

Q: Est-ce que le boycott sert à quelque chose?

R: Dans l'Afrique du sud de Mandela, dans les années 1980, comme dans l'Inde de Gandhi, dans les années 30, la pression du boycott a été assez forte pour créer un changement politique et juridique important. C'est le même processus qui se développe aujourd'hui (voir page 2).

Q: Pourquoi s'en prendre à Israël et pas à de plus grosses puissances?

R: Nous dénonçons l'injustice et l'oppression partout où elle s'exerce, d'Afghanistan à la Tchétchénie, d'Irak en Kanaky... Pour cette campagne, nous boycottons Israël... parce que les Palestiniens nous le demandent, et que cette situation grave menace le droit et la paix dans la région et le monde entier.

Q: Le boycott n'est-il pas une punition collective contre tous les Israéliens?

R: L'appel au boycott concerne les institutions, pas les individus, sauf s'ils sont directement liés au gouvernement israélien ou à des organisations qui participent à l'écrasement des Palestiniens.

Q: Le boycott s'attaque-t-il aux produits casher?

R: Bien sûr que non! Notre combat n'est ni racial, ni religieux, ni communautaire, c'est un combat pour la justice et pour le respect du droit international et des droits humains.

Q: Le boycott n'affecte-il pas aussi les Palestiniens eux-mêmes?

R: En 2005, l'appel au boycott a été lancé par les Palestiniens qui en ont bien mesuré les conséquences et qui sont prêts à en payer le prix.

Répondons efficacement à leur appel!

Les signataires

ABNA PHILISTINE - ALLIANCE FOR FREEDOM AND DIGNITY - ALTERNATIVE LIBERTAIRE - AMERICAINS CONTRE LA GUERRE - ASSOCIATION DES PALESTINIENS EN FRANCE - ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS MAGHREBINS EN FRANCE - ASSOCIATION DES TUNISIENS EN FRANCE - ASSOCIATION DES UNIVERSITAIRES POUR LE RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL EN PALESTINE - CAMPAGNE CIVILE INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DU PEUPLE PALESTINIEN - COLLECTIF DES FEMINISTES POUR L'EGALITE - COLLECTIF JUDEO-ARABE ET CITOYEN POUR LA PAIX- COLLECTIF DES MUSULMANS DE FRANCE - COMITES PALESTINIENS POUR LE DROIT AU RETOUR - CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL - CONFEDERATION PAYSANNE - COORDINATION INTER-ASSOCIATIVE POUR LA PALESTINE - COORDINATION UNIVERSITAIRE POUR LA PALESTINE - FEDERATION ARTISANS DU MONDE -FEDERATION DES TUNISIENS POUR UNE CITOYENNETE DES DEUX RIVES- FEDERATION POUR UNE ALTERNATIVE SOCIALE ET ECOLOGIQUE-FORUM SOCIAL DES QUARTIERS POPULAIRES-GENERAL UNION OF PALESTINIAN STUDENTS - GENERATION PALESTINE - LES ALTERNATIFS - MOUVEMENT DES OBJECTEURS DE CROISSANCE - MOUVEMENT DES QUARTIERS POUR LA JUSTICE SOCIALE - MOUVEMENT IMMIGRATIONS BANLIEUES - MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE NON VIOLENTE - NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE - PARTENIA- PARTICIPATION ET CITOYENNETE MUSULMANES - PARTI DES INDIGENES DE LA REPUBLIQUE - RESEAU INTERNATIONAL JUIF ANTISIONISTE - RESPAIX - REUNION PALESTINE SOLIDARITE - REVEIL DES CONSCIENCES - UNION SYNDICALE SOLIDAIRES - UNION DES TRAVAILLEURS IMMIGRES TUNISIENS - UNION JUIVE FRANCAISE POUR LA PAIX